

## Fiche Projet « Cyclisme au féminin »

### Demande de subvention territoriale ANS – FFC 2020

Cette fiche vise à accompagner la rédaction d'un projet visant à promouvoir et développer l'accès des femmes et des jeunes filles aux pratiques cyclistes ou à leur encadrement (technique, arbitrage ou direction) afin de solliciter une subvention territoriale, mais aussi pour mobiliser d'autres partenaires et pour structurer le projet au sein de son club.

S'agissant spécifiquement de la demande de subvention territoriale, cette fiche correspond à l'étape 4 de la demande sur « Le Compte Asso », l'étape de description du projet.

#### Intitulé :

**Merci d'utiliser l'appellation ci-dessous pour faciliter le tri des dossiers de demande de subvention**

Cyclisme Au Féminin – Nom du Club

#### Objectifs :

Cette partie vise à décrire ce que le club poursuit à travers le projet. La déclinaison du projet fédéral et de la convention territoriale pourrait être la suivante :

##### **Exemples d'objectifs**

- Accroître la présence des femmes et des jeunes filles au sein du club, que ce soit parmi les pratiquants, les éducateurs, les commissaires ou les dirigeants
- Former des femmes et des jeunes filles pour les accompagner vers les fonctions d'encadrement technique et les fonctions dirigeantes
- Favoriser des approches et des points de vue différents sur l'organisation et la structuration du club
- Lutter contre les stéréotypes de genres et promouvoir l'engagement compétitif des cyclistes féminines
- Promouvoir les pratiques cyclistes et le club auprès des publics féminins en agissant sur les conditions d'accueil

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

#### Description :

Cette partie vise à préciser les actions prévues par le club pour mener son projet. Les actions ci-dessous sont préconisées pour s'inscrire dans la structuration d'une Ecole française de cyclisme :

### Exemples d'actions à mener

- Formation de bénévoles féminines et/ou de salariées du club pour qu'elles s'investissent davantage dans l'encadrement des activités cyclistes
- Aménagement des locaux, outils et dispositifs du club pour répondre davantage à des publics féminins : tenues vestiaires, site Internet, matériel cycliste (selles)...
- Echanges, réflexions partagées et formations des éducateur-trice-s et dirigeant-e-s actuels sur les stéréotypes de genre dans le cyclisme en général et le club en particulier
- Communication et information sur l'offre « Cyclisme au féminin » du club : réalisation de documentations
- Mise en place de groupes par niveaux (puissance) et non plus par âges et par sexes : des garçons et des filles roulent et s'entraînent ensemble
- Développement d'une offre d'entraînement des jeunes filles qui souhaitent faire de la compétition qui soient en phase avec les exigences de la recherche de performance : volume d'entraînement, préparation physique tout au long de l'année... (voir les directives techniques nationales si besoin)
- Création de créneaux de pratiques et/ou d'entraînement dédiés spécifiquement aux publics féminins (jeunes, seniors, mères...) avec des services dédiés (garde d'enfants...)
- Valorisation de modèles féminins (sportives, dirigeantes, arbitres, entraîneures) auprès des membres du club

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

### Nature de l'aide :

Sélectionnez « Aide au projet »

### Objectifs opérationnels :

Sélectionnez l'objectif « **Développement de l'éthique et de la citoyenneté** »

Puis sélectionnez le dispositif « **Accès des femmes aux pratiques cyclistes, aux fonctions d'encadrement technique ou dirigeantes** »

### Publics bénéficiaires :

Statut : Selon les actions principales prévues dans le projet

Genre : « majoritairement féminin »

Tranche d'âge : « Toutes tranches d'âges » ou « Adultes » ou « Seniors » selon les publics visés

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

## Territoires :

Sélectionnez le territoire qui correspond à votre club et/ou au territoire de mise en œuvre du projet.

Il est particulièrement attendu de chercher le développement des pratiques dans les territoires défavorisés et/ou carencés en offres de pratiques cyclistes.

## Moyens humains :

Précisez les moyens humains, par nature, qui seront consacrés à la mise en œuvre et au pilotage de ce projet.

**Pour mémoire, les moyens consacrés aux dispositifs d'aide à l'emploi et de recrutement d'apprentis financés par l'ANS (ex-CNDS) sont en augmentation en 2020 (48 M€ au total). L'opportunité de recruter des chargés de développement au sein des comités mérite d'être sérieusement étudiée. Contactez votre DDCS pour obtenir des informations complémentaires sur ces aides à l'emploi.**

## Evaluation :

La démarche de projet nécessite de disposer d'indicateurs qui permettent de mesurer l'effectivité du projet et ses effets.

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

Indicateurs
Evolution du nombre : de pratiquantes, d'éducatrices, de dirigeantes
Nombre de journées de formation financées pour des femmes
Part du budget du club consacrée à des actions : exclusivement masculines – exclusivement féminines
Evolution des représentations sur les femmes cyclistes, les femmes éducateurs ou entraîneurs et les femmes dirigeantes au sein des membres du club

## Subvention demandée et cofinancement :

Pensez à bien indiquer le montant de la subvention demandée par le club sur ce projet.

**Rappel :** Le total des subventions territoriales demandées par un club affilié à la FFC doit être de minimum 1 500 € (1 000 € pour un club situé en ZRR).

Les autres sources de cofinancement recherchées ou déjà obtenues peuvent également être indiquées (collectivités locales, aide à l'emploi...).

## **Budget :**

Le budget doit englober toutes les dépenses et recettes prévues pour mettre en œuvre ce projet (voir partie description).

<b>Exemples de dépenses</b>	<b>Exemples de recettes</b>
Frais de formation	Subventions
Acquisition de matériel spécifique	Participation des usagers
Rémunération des intervenants	Aides de partenaires (Collectivités, fondations...)
Frais de communication	
Frais de déplacements	

\*\*\*

## **Pour aller plus loin dans le montage de votre dossier...**

Contactez l'Institut National de Formation sur l'offre de formations fédérales : [inf@ffc.fr](mailto:inf@ffc.fr)

Plan de féminisation de la FFC : <https://fr.calameo.com/read/004902637a0da22b1bcf4?page=1>

Plan fédéral de développement du cyclisme au féminin (pages 17 et suivantes) :  
<https://fr.calameo.com/read/004902637b6c441743e0a>

Fondation de France – Appel à projet Allez les filles : <https://www.fondationdefrance.org/fr/allez-les-filles>

### Contenus informatifs et techniques :

Site Internet de la FFC : <https://www.ffc.fr>

Outils pour comprendre la place des femmes dans le sport et les stéréotypes de genre :  
<http://www.semcsports.gouv.fr/outils-femmes-sports-et-mixite-outils-pour-comprendre/>